

Centre National de la Propriété Forestière
Bretagne – Pays de la Loire

**Compte rendu de visite
département de la Vendée**

Date de la visite : 06/05/2026

Date du compte rendu : 07/05/2026

Visite effectuée par : Landry ROBIN

Le propriétaire

Type de propriété : ☒ individuelle ☐ indivision ☐ groupement forestier ☐ nu-propriétaire
☐ SCI

Nom de la personne rencontrée : M. Joseph BRIANCEAU

Rôle dans la gestion de la propriété : Propriétaire

Coordonnées complètes du contact

Monsieur Joseph BRIANCEAU
La Maquinière
85440 AVRILLE

Tél : 06 78 92 19 14

Mail : joseph.brianceau85@orange.fr

- Nom de la forêt : /
- Commune(s) : Poiroux
- Parcelle(s) cadastrale(s) à boiser : A 55, A 75, A 76, A 77, B 44, B 47, B 771
- Surface totale boisée (ha) : environ 9 ha
- Autres : /



Document de gestion : ☒ aucun ☐ CBPS+ ☐ RTG ☐ PSG ☐

Zonages L 122-7 et 8 (soumis à réglementation) :

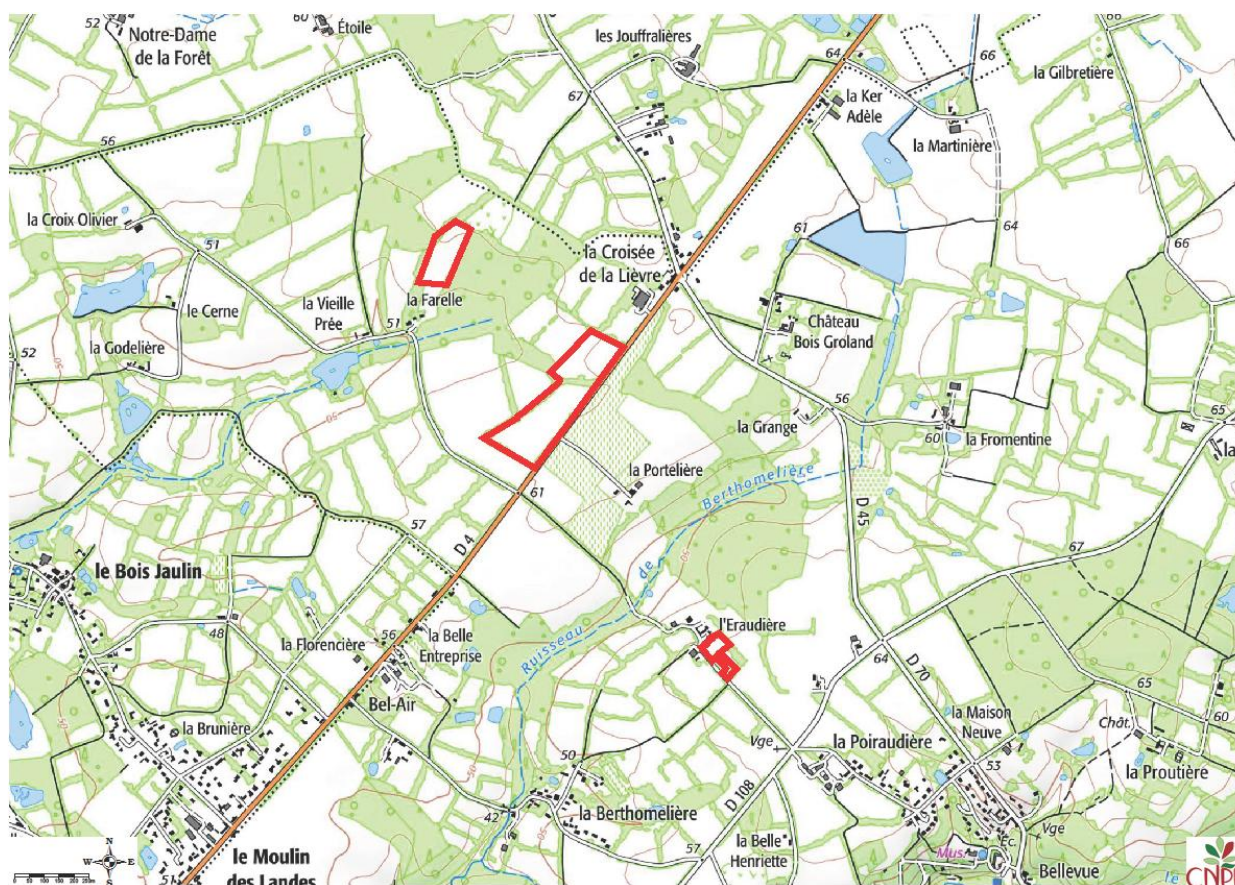
☐ Arrêté de Protection de Biotope ☐ Natura 2000 Directive Habitat ☐ Natura 2000 Directive Oiseaux ☐ Réserves naturelles Nationales ☐ Réserves Naturelles Régionales ☐ Site classé ☐ Site inscrit ☐ Périmètre de protection de 500 m (monument) ☒ Aucun zonage

État des lieux

☒ Description de la propriété :

- Boisements sur terres agricoles

☒ Localisation du projet :



☒ Station :

L'ensemble des diagnostics a été réalisé avec l'application Bioclimsol. L'outil sylvo-climatique BioClimSol n'est pas un catalogue de station, il ne préconise pas une liste d'essences à planter. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision lors de projets de boisements ou de reboisements. Les modèles statistiques embarqués dans l'application donnent des indices de vigilance pour un certain nombre d'essences quant à leur probabilité de dépérissement dans le contexte où a été réalisé le diagnostic.

Topographie : Plateau

Données météo Aurelhy (moyenne trentenaire : 1981-2010) :

Température moyenne annuelle : 12,7°C

Moyenne des maximales juin-août : 24.8 °C

Précipitations annuelles : 919 mm

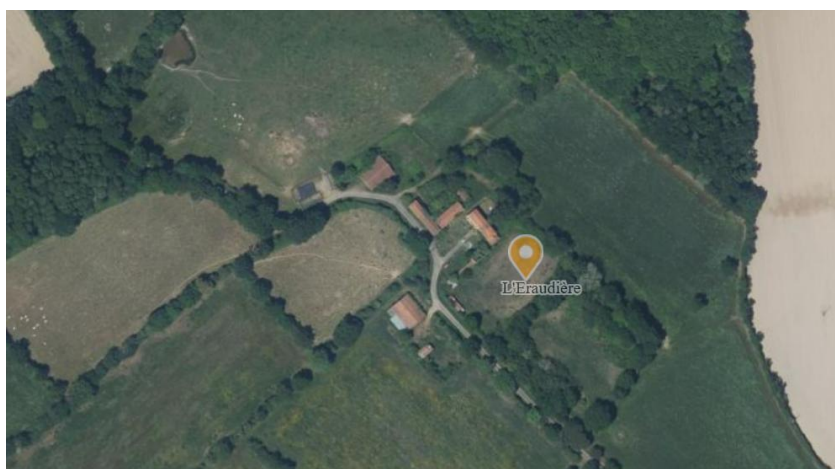
Précipitations en période de végétation (avril-octobre): 465 mm

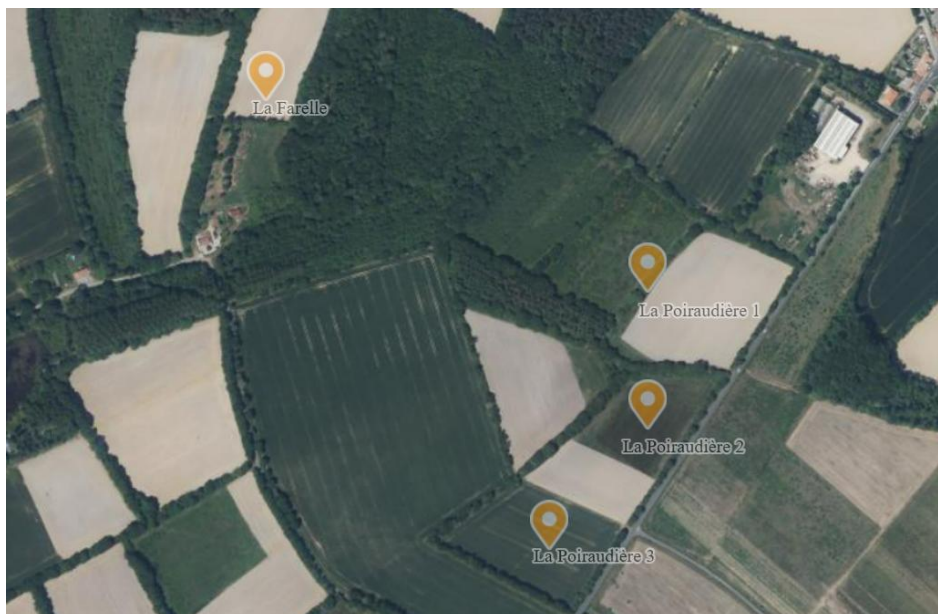
Géologie (source BRGM) :

Limons éoliens sur schistes.

Pédologie :

5 sondages pédologiques ont été réalisés, 1 à l'Eraudière, 3 à La Portelière et 1 à la Farelle.





Sondage L'Eraudière :

#	Épaisseur	Texture	EG	Calcaire actif	Hydromorphie
1	70cm	Limon argileux	3%	NON	0
2	40cm	Argile limoneuse	7%	NON	0

pH : 6.7

Traces d'hydromorphie temporaire : Aucune

Texture du sol : Limono argileux à argilo-limoneux

Éléments grossiers : 3% sur 70 cm puis 7% sur le reste du sondage

Réservoir utile en eau : 199.37 mm

Potentialités du sol :

Le sol a été sondé jusqu'à 110 cm de profondeur. Ils possèdent de bonnes potentialités pour l'installation d'essences forestières. Il ne présente aucune contrainte majeure.

Essences préconisées (liste non exhaustive) :

Suivant les caractéristiques stationnelles relevées, les essences recommandées pour le boisement sont :

Feuillus « objectif » : chêne sessile, chêne pubescent, chêne chevelu

Résineux : pin maritime, cèdre de l'Atlas, pin laricio

Accompagnement : Erable champêtre, chêne vert, chêne tauzin

Fruitiers forestiers : Cormier, poirier sauvage, cormier, tilleul à petites feuilles.

Sondage 1 La Portelière :

#	Épaisseur	Texture	EG	Calcaire actif	Hydromorphie
1	40cm	Limon léger	0%	NON	1
2	30cm	Limon argileux	0%	NON	2
3	20cm	Limon argileux	0%	NON	1
4	10cm	Limon argileux	0%	NON	3

pH : 5.8

Traces d'hydromorphie temporaire : Présentes sur tous les horizons avec une matrice faiblement à moyennement décolorée sur 90 cm. L'hydromorphie est nettement plus prononcée en profondeur.

Texture du sol : De manière générale limono-argileuse.

Éléments grossiers : Absents

Réservoir utile en eau : 169 mm

Potentialités du sol :

Le sol a été prospecté sur une profondeur d'environ 1 m. L'arrêt tarière est dû à un horizon trop sec et compact. Le sol possède une bonne profondeur pour la prospection racinaire. Il présente d'assez bonnes potentialités pour la plantation d'essences forestières, il faudra néanmoins prendre en compte son caractère hydromorphe.

Essences préconisées (liste non exhaustive) :

Feuillus « objectif » : Chêne sessile, chêne chevelu

Résineux : Pin maritime, pin taeda

Accompagnement : Chêne vert, érable champêtre, chêne tauzin

Fruitiers forestiers : Cormier, poirier, alisier torminal, tilleul à petites feuilles

Sondage 2 La Portelière :

#	Épaisseur	Texture	EG	Calcaire actif	Hydromorphie
1	40cm	Limon léger	1%	NON	1
2	30cm	Limon moyen	1%	NON	3
3	10cm	Limon argileux	50%	NON	2

pH : 6

Traces d'hydromorphie temporaire: Dès le premier horizon, puis elles s'accroissent à 40 cm de profondeur.

Texture du sol : Limon léger sur 40 cm, puis limon moyen sur 30 cm et limon argileux en profondeur.

Éléments grossiers : Faible sur 70 cm (1%) puis importants en profondeur (50%).

Réservoir utile en eau : 113.20 mm

Potentialités du sol :

Le sol a été sondé jusqu'à 80 cm de profondeur. La forte charge en éléments grossiers n'a pas permis d'aller au-delà de 80 cm. Le sol possède des potentialités moyennes pour l'implantation d'essences forestières de production. Il est hydromorphe, il comporte une importante charge en éléments grossiers en profondeur et possède une faible réserve utile. Ce type de sol est très sensible aux tassements compte tenu de sa texture à dominante limoneuse.

Essences préconisées (liste non exhaustive) :

Suivant les caractéristiques stationnelles relevées, les essences recommandées pour le boisement sont :

Feuillus « objectif » : La production de bois d'œuvre de chêne sur cette station sera limitée

Résineux : Pin maritime, pin taeda.

Accompagnement : Le chêne vert, le chêne tauzin, l'érable champêtre.

Fruitiers forestiers : Le cormier

Sondage 3 La Portelière :

#	Épaisseur	Texture	EG	Calcaire actif	Hydromorphie
1	40cm	Limon léger	0%	NON	0
2	30cm	Limon argileux	0%	NON	2
3	20cm	Limon argileux	0%	NON	3

pH : 5.8

Traces d'hydromorphie temporaire: Présentes à partir du second horizon et jusqu'en profondeur.

Texture du sol : Limon moyen à limono-argileux.

Éléments grossiers : Aucun.

Réservoir utile en eau : 149.5 mm

Potentialités du sol :

Le sol a été prospecté jusqu'à 90 cm de profondeur. L'arrêt tarière est volontaire. Le sol est nettement hydromorphe à partir de 40 cm de profondeur mais ne comporte aucun élément grossier. Il est relativement profond. Il possède d'assez bonnes potentialités pour l'installation d'essences forestières.

Essences préconisées (liste non exhaustive) :

Suivant les caractéristiques stationnelles relevées, les essences recommandées pour le boisement sont :

Feuillus « objectif »: Chêne sessile, chêne chevelu.

Résineux : Pin maritime, pin taeda

Accompagnement : Chêne vert, chêne tauzin, érable champêtre

Fruitiers forestiers : Cormier, poirier

Sondage La Farelle :

#	Épaisseur	Texture	EG	Calcaire actif	Hydromorphie
1	20cm	Limon argileux	15%	NON	0
2	20cm	Limon argileux	20%	NON	1
3	15cm	Argile limoneuse	25%	NON	2
4	15cm	Argile lourde	25%	NON	2

pH : 6.2

Traces d'hydromorphie temporaire: Dès le deuxième horizon, puis la matrice est moyennement décolorée jusqu'en profondeur.

Texture du sol : Limono-argileuse à argilo-limoneuse puis argile lourde en profondeur.

Éléments grossiers : De 15% à 25% de la surface en profondeur.

Réservoir utile en eau : 103.16 mm

Potentialités du sol :

Le sol a été sondé jusqu'à environ 70 cm de profondeur, la compacité de l'argile lourde n'a pas permis d'aller au-delà. Le sol est moyennement hydromorphe dès 20 cm de profondeur et la charge en éléments grossiers est bien présente dès la surface. Bien que l'hydromorphie soit présente sur presque tout le profil, le sol est relativement drainant en raison de la présence d'éléments grossiers en quantité assez importante.

Essences préconisées (liste non exhaustive) :

Suivant les caractéristiques stationnelles relevées, les essences recommandées pour le boisement sont :

Feuillus « objectif » : Chêne sessile, chêne chevelu, chêne pubescent.

Résineux : Pin maritime, pin Taeda, éventuellement du cèdre de l'Atlas

Accompagnement : Le chêne vert, le chêne tauzin.

Fruitiers forestiers : Le cormier

De manière générale, pour l'ensemble des parcelles à boiser, le **mélange d'essences sera la règle** compte tenu du contexte climatique changeant et afin de prémunir au mieux les peuplements des risques sanitaires.

	Explication des classes d'hydromorphie
0	Aucune tache de rouille ou presque (0 à 2%, engorgement nul ou faible), matrice non décolorée
1	Matrice non ou peu décolorée avec quelques taches rouille diffuses sur 2 à 15% (engorgement temporaire à horizon redoxique)
2	Matrice partiellement décolorée, taches de réduction grises ou légèrement éclaircies sur 10 à 50% avec taches rouille abondantes sur 15 à 50% (engorgement temporaire à horizon redoxique)
3	Matrice entièrement décolorée avec des taches rouille (40 à 60%) et grises (40 à 60%) (engorgement temporaire à horizon redoxique)
4	Gley à couleur homogène bleuâtre et verdâtre, voire blanche à grise, éventuellement avec quelques taches de réoxydation (engorgement permanent à horizon reductique)

Itinéraire technique

Préparation du terrain (exemple)

Dans un premier temps, vous devrez préparer le terrain pour la plantation. Le travail du sol doit être fait préférentiellement fin août début septembre. Vous effectuerez un labour en plein ou sur les lignes de plantation.

Le labour en plein est plus onéreux mais il permet une meilleure croissance des plants. Si vous choisissez un labour en bandes, utilisez une charrue à 2 ou 4 socs et réalisez 2 passages afin d'atténuer la cale de labour.

Puis, dans les 2 cas, effectuez une reprise de labour afin de casser les mottes quelques jours avant la plantation.

Tous les travaux de sols doivent être faits lorsque le sol est ressuyé et non engorgé.

La plantation :

Pour le boisement, vous opterez pour des plants à racines nues de 50/80 cm de hauteur ou en godet pour les feuillus et en godet pour les résineux. Vous installerez les plants dans la plus grande longueur de la parcelle. L'idéal est d'effectuer la plantation en fin d'automne et durant l'hiver (novembre à janvier/mi-février au plus tard).

La densité de plantation :

Une forte densité permettra un meilleur gainage des plants, de limiter la croissance de nombreuses branches sur les troncs et assurera une parfaite rectitude des arbres. Aussi, je vous conseille de planter pas moins de 1000 à 1200 plants par hectare pour les résineux et environ 1600 plants/hectare pour les feuillus.

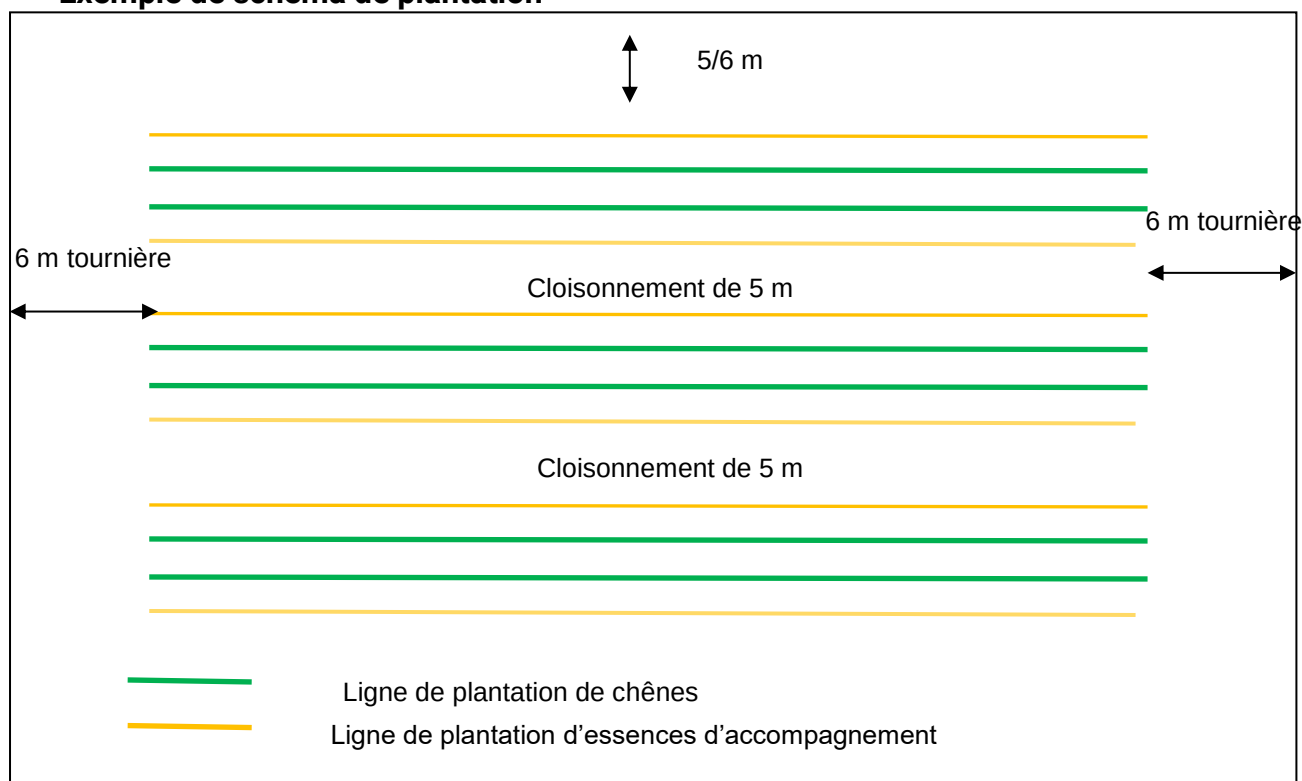
Pensez à conserver des « tournières » aux extrémités des lignes de plantation afin de circuler aisément dans la parcelle.

Pour les plantations en ligne, entre 4 lignes de plantation, laissez des cloisonnements d'exploitation de 5 m de large. Ils faciliteront la circulation et le travail dans la parcelle. Le passage des engins sera canalisé afin d'éviter un tassement des sols en tous sens.

Protection gibier :

Les populations de gibier et notamment de chevreuil ont énormément augmenté ces dernières années. La réussite de la plantation ne pourra être garantie sans une protection des plants individuellement (au moins les essences objectif) ou en installant un grillage (type ursus) sur tout le périmètre de la parcelle plantée, sur une hauteur de 1.50 m. La pose d'un grillage reste moins onéreuse que l'achat de protections individuelles.

Exemple de schéma de plantation



Adresse pour travaux de plantation :

SYLVARIVE
Antony LANDREAU
Le Chatelier
85130 LA VERRIE
06 87 95 84 77
Mail : sylvarive@wanadoo.fr

Adresses de pépinières forestières :

Pépinières LEMONNIER
Les Ecoulouettes
61250 FORGES
Tél : 02 33 27 05 01
Mail : mail@pepinieres-lemonnier.com

Pépinières PLANFOR
RD 651
40090 UCHACQ
Tél : 05 58 75 90 80

Pépinières NAUDET

Siège

21290 LEUGLAY

Tél : 03 80 81 81 76

Mail : leuglay@pepinieres-naudet.com

Pépinières BAUCHERY

Place de l'Eglise

41220 CROUY SUR COSSON

Tél : 02 54 87 51 02

Mail : contact@bauchery.fr

Autres recommandations

- Lors des plantations il est vivement conseillé de se procurer auprès de pépiniéristes forestiers des plants dont l'origine et la qualité génétique sont certifiées (adresses ci-dessus).
- A la livraison vérifiez la qualité des plants. Installez les plants en jauge afin d'éviter tout dessèchement.
- Lors de la commande, choisissez des régions de provenance adaptées au contexte local (ex pour le chêne sessile, région de provenance QPE 103 et QPU 101 ou 360 pour le chêne pubescent)
- Après avoir boisé vos parcelles vous devrez effectuer auprès du service du cadastre (centre des impôts fonciers), le changement de nature de culture de la parcelle (imprimé IL 6704). Cette déclaration doit être faite dans les 90 jours qui suivent le boisement. Elle ouvre à une exonération de taxe foncière de 50 ans pour un boisement avec des essences feuillues (30 ans pour le résineux, 10 ans pour le peuplier).
- Tout nouveau boisement de plus de 0.5 ha doit faire l'objet d'une évaluation environnementale d'incidence auprès des services de la DREAL. Pour cela, le formulaire Cerfa joint à ce compte-rendu doit être retourné à la DREAL des Pays de La Loire (5 rue Françoise Giroud 44200 Nantes). Informations avec le lien ci-dessous :

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/formulaires-complets-et-decisions-de-l-autorite-r981.html>



- Lien internet du CRPF Bretagne Pays de La Loire :

<https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/>